

L'OFFICIER DU MINISTERE PUBLIC  
PRES LE TRIBUNAL JUDICIAIRE DE  
TOULOUSE TRIBUNAL DE POLICE  
DES 4 PREMIERES CLASSES  
TEL : 05 61 12 83 00 -----  
BP 91021  
31034 TOULOUSE CEDEX 6

L'Officier du Ministère Public

à

MAITRE YOHAN DEHAN  
174 RUE DE COURCELLES  
75017 PARIS

**Références à rappeler : RC**

**PV**

Rédacteur :

Vous avez déposé une réclamation pour votre client M. \_\_\_\_\_ concernant la (les) décisions prononcées

pour l'(les) infraction(s) suivante(s):

1 fois **000201** ARRET OU STATIONNEMENT DANGEREUX DE VEHICULE ART.R.417-9 AL.1,AL.2 C.ROUTE. ART.R.417-9 AL.3,AL.5 C.ROUTE.

Infraction(s) relevée(s) à **MURET(31600). AVENUE JACQUES DOUZANS**, en date du **03/06/2019 à 17h00**. par procès verbal n° \_\_\_\_\_ J dressé par **PM MURET**, avec le(s) véhicule(s) immatriculé(s) :

Au vu des éléments communiqués et conformément aux dispositions de l'article 530-1 du code de procédure pénale, j'ai l'honneur de vous informer que je procède ce jour à l'annulation des poursuites à l'encontre de votre client .

L'annulation du titre exécutoire a été effectué et aucun retrait de points ne lui a été enlevé.

Si toutefois le montant de l'Amende Forfaitaire Majorée a déjà été recouvré, votre client M. devra se rapprocher du Centre Amende Service pour tout renseignement concernant les modalités de son remboursement du trop-perçu - adresse mail : [cas.toulouse@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:cas.toulouse@dgfip.finances.gouv.fr)

Je vous mets en copie le courrier qui a été envoyé à votre client M.

Je vous prie d'agréer, Maître, l'assurance de mes sentiments respectueux.

Fait à TOULOUSE CEDEX 6, le 26/02/2021

L'OFFICIER DU MINISTERE PUBLIC

